Hommage au sénateur Jacques Oudin

Dossier de

de /> la rédaction de H2o March 2020

Jacques Oudin avait porté une loi pour le financement des actions en faveur de la solidarité internationale. Adoptée en 2005, sur une proposition déposée en 2003, la loi Oudin-Santini autorise les collectivités, syndicats et agences de l'eau à consacrer jusqu'à 1 % de leur budget "eau et assainissement" au financement d'actions de solidarité internationale dans ces secteurs. Un dispositif élargi depuis à l'énergie et à la gestion des déchets. Cette loi a permis des avancées significatives dont les agences de l'eau rendent compte régulià rement et dont Jacques Oudin avait dressé un bilan 10 ans aprà s sa promulgation.

Jacques Oudin a aussi été le fondateur, en 1990, du Cercle Français de l'Eau (CFE), dont il était encore président d'honneur. Il a également été vice-président du conseil d'administration de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et présider de la commission de coopération internationale du Comité de bassin Loire-Bretagne. Il a également présidé le Comité national de l'eau de 2003 Ã 2009.

Jacques Oudin est décédé le 21 mars, la veille de la Journée mondiale de l'eau, à laquelle il aura consacré l'ensemble ses mandats. Un hommage lui sera rendu lors de la prochaine Assemblée générale du Cercle Français de l'Eau au Sénat, le 7 juillet 2020 autour de nombreuses personnalités et organismes ayant connu et travaillé avec ce passionné et grand connaisseur des problématiques de l'eau.